

**Secrétariat Général** - Secteur Vie syndicale

**Date** : 16 mars 2019

**Dossier suivi par** : Frédéric Chassagnette

**Objet** : Préavis de grève EPLEFPA Avize – 26 mars 2019

**A Monsieur** Philippe Vinçon  
Directeur Général de l'Enseignement  
et de la Recherche  
Copie à Monsieur Jean Rottner  
Président de la Région Grand EST  
Copie DRH Région Grand EST

Paris, 16 mars 2019

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-FSU est amené, à la demande des personnels de l'EPLFPA d'Avize, à déposer un préavis de grève pour le mardi 26 mars 2019.

En effet, réunis en assemblée générale, les personnels de l'établissement ont porté les constats suivants :

- annonce du regroupement des élèves de la filière Bac Pro vigne et Vin en une seule classe lors du Conseil d'Administration de l'établissement du 26 novembre 2018 avec un effectif pouvant dépasser les 30 élèves en cas de redoublements ;
- déséquilibre aberrant d'un point de vue pédagogique entre les deux classes professionnelles de terminale, la seconde classe qui ne comporterait que des élèves (maximum 8) de la section technico-commerciale ;
- décision qui ne tient pas compte des réelles difficultés du public accueilli et qui compromet la réussite des élèves dans un secteur viti-vinicole Champenois créateur d'emplois et qui a besoin de main d'œuvre qualifiée de tout ordre dans les années à venir sur un marché porteur ;
- soutien important aux équipes pédagogiques de la part des parents d'élèves, qui s'est traduite par une pétition signée massivement, signe d'une préoccupation forte ;
- effets positifs envisagés sur le recrutement avec la mise en place de nouvelles options et activités scolaires dès la rentrée prochaine qui risquent d'être annihilés par cette décision ;
- réforme du Bac professionnel qui nécessite de travailler avec de petits groupes d'élèves pour une préparation efficiente aux épreuves CCF et à l'oral de l'examen ;
- regroupement qui se traduirait par une baisse annoncée de 576 heures de DGH alors que le Chef du SRFD reconnaît lui-même que des effectifs réduits sont utiles quant à la réussite des apprentissages !
- mesure qui aurait des conséquences au niveau des personnels (risques de sous-services, de suppression de postes) et serait source de stress et de mal-être au travail.

En conséquence, les Personnels rejettent avec force cette annonce de regroupement d'élèves en une seule classe considérant qu'elle porterait, si elle se confirmait, clairement préjudice à la qualité du service public rendu et se traduirait inmanquablement par une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement pour nos élèves. La grève a donc été votée et s'annonce suivie, avec le soutien des parents d'élèves !

Par suite, Monsieur le Directeur Général, les Personnels attendent, de votre part, des réponses précises quant à leurs craintes et des actes en faveur du maintien de conditions d'accueil et de travail stables pour leurs élèves à la rentrée prochaine, s'inscrivant ainsi dans les orientations ministérielles affichées au Salon de l'Agriculture qui visent à conforter l'Enseignement Agricole et la confiance que lui portent les usagers.

Pour le Secrétariat Général du SNETAP-FSU,  
F.CHASSAGNETTE